

GESTION D'UN PARCOURS DE GOLF

Institut de technologie agroalimentaire

Offre de cours 2010-2011

Formation continue et services aux entreprises



Cultive

la passion en gestion d'un parcours de golf !

Ce programme vise à former des personnes compétentes dans l'entretien d'un parcours de golf et aptes à exercer la profession de surintendant et de surintendant adjoint.

Cette formation, qui conduit à une attestation d'études collégiales (AEC), a été actualisée en 2006 en partenariat avec l'industrie. D'une durée de 600 heures, elle est offerte en trois niveaux sur une période de deux ans.

Nos diplômés se voient offrir de nombreuses possibilités d'avancement dans leur cheminement de carrière. Ils touchent à plusieurs domaines de compétences et approfondissent leurs connaissances, contribuent à relever le nouveau défi de l'environnement et améliorent leur efficacité au travail tout en continuant à pratiquer un métier d'avenir.

**Institut
de technologie
agroalimentaire**

Québec



AEC GESTION D'UN PARCOURS DE GOLF (CAJ.0A)

600 h

Formation collégiale unique au Québec!

Clientèle

Le programme s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine des parcours de golf ou dans la gestion des espaces verts. Ce programme est offert en trois niveaux sur une période de deux ans, selon la demande. Il mène à une attestation d'études collégiales (AEC) lorsque tous les cours et conditions du programme sont complétés et réussis.

Niveau 1 : 300 h Session intensive de 12 semaines
(de fin novembre à fin février)

Niveau 2 : 75 h Stage dans son milieu de travail
(fin février à fin novembre)

Niveau 3 : 225 h Session intensive de 8 semaines
(de mi-décembre à mi-février)

Conditions d'admission

- Avoir terminé avec succès la cinquième année du secondaire ou formation et/ou expérience jugée pertinente
- Avoir six mois d'expérience dans un travail lié à l'entretien d'un terrain de golf ou dans la gestion des espaces verts (lettre de recommandation exigée)
- Fournir les documents nécessaires lors de la demande d'admission

Documents obligatoires à inclure dans votre demande

- Copie conforme de votre certificat de naissance (indiquant les noms des deux parents) ou l'extrait des registres de baptême émis avant le 1^{er} janvier 2004.
- Votre dernier relevé de notes de secondaire V.
- Votre curriculum vitae.
- Une lettre de recommandation de votre supérieur immédiat, indiquant le poste que vous occupez et le nombre d'années d'expérience.
- Paiement des droits d'inscription selon le niveau.

Dates limites pour la demande d'admission

Niveau 1 : 15 octobre
Niveau 2 : 23 février
Niveau 3 : 10 novembre

Horaire

de 8h00 à 17h00,
du lundi au vendredi
(niveau 1 et 3)

Lieu

ITA, campus de
Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte, C.P. 70
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B3

Hébergement

Possibilité de location
d'un logement ou
chambre dans les
environs. Liste
disponible sur place.



L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe, est un endroit privilégié pour recevoir une formation et se perfectionner :

- L'ITA est à la fois un établissement de formation collégiale reconnu et un centre de perfectionnement et de formation continue spécialisé pour les adultes.
- Il compte plus de 40 années d'expérience en formation continue.
- Ses programmes sont adaptés aux besoins de l'industrie.
- Les formateurs qui y enseignent sont expérimentés et à l'avant-garde des nouveaux développements technologiques.
- L'ITA détient une accréditation de formateur délivrée par Emploi-Québec.
- Il est possible d'y suivre des cours de perfectionnement ou de recevoir une formation sur mesure en entreprise.

Pour ceux qui ne visent pas l'obtention de l'AEC mais qui désirent suivre quelques cours du programme, certaines possibilités sont offertes. Communiquez avec nous pour plus de renseignements.

Prix et contenu des cours

NIVEAU 1 300 h

Coût : 4 100\$ par personne. Prévoir un montant supplémentaire d'environ 200\$ pour l'achat de matériel. Comprend 5 cours et des activités extrascolaires :

Aménagement d'un parcours de golf 45 h

- Aménagement des sentiers, fosses, verts, aires de départ, plans d'eau, etc.
- Aménagement paysager
- Matériaux inertes

Sols et principes de fertilisation 60 h

- Sols
- Principes de fertilisation

Utilisation de produits phytosanitaires 45 h

- Application et permis CD4-CD8-CD10-E2-AB

Entretien des parcours et des infrastructures 60 h

- Maintenance des installations
- Machinerie et équipement
- Irrigation et drainage

Pratiques culturelles d'un parcours de golf 90 h

- Gestion des pelouses
- Physiologie et morphologie
- Herbes à gazon, insectes et mauvaises herbes
- Maladies des gazons

NIVEAU 2 75 h

Coût : 300\$ par personne.

Préalable : avoir réussi tous les cours du niveau 1

Comprend la supervision et des activités en lien avec le stage :

Stage dans son milieu de travail 75 h

- Préparation de stage (6 h)
- Activité d'intégration (6 h)
- Journée de visite (6 h)
- Projet d'amélioration (travaux personnels 51 h)
- Évaluation (6 h)

NIVEAU 3 225 h

Coût : 3 100\$ par personne.

Préalable : avoir réussi les niveaux 1 et 2

Comprend 4 cours :

Stratégies d'intervention sur un parcours de golf 75 h

- Programme de lutte intégrée
- Gestion avancée d'un parcours
- Climat
- Suivi environnemental

Projet d'amélioration d'un parcours de golf 45 h

- Gestion d'un projet
- Devis et soumission

Gestion des ressources humaines, financières et matérielles 60 h

- Gestion adaptée au domaine du golf
- Gestion et supervision des ressources humaines
- Embauche, formation et évaluation des employés
- Gestion du budget de fonctionnement d'un parcours

Stratégies de communication 45 h

- Communication professionnelle
- Utilisation des moyens de communication

Consignes relatives à l'assurance-emploi

Si vous avez l'intention d'avoir recours à l'assurance-emploi durant la période de formation, nous vous recommandons :

- De rencontrer une conseillère ou un conseiller du Centre Local d'Emploi (CLE) de votre territoire.
- De l'informer de votre intention de vous inscrire à l'Institut au programme d'attestation d'études collégiales – CNJ.0A – Gestion d'un parcours de golf. Ayez en main l'information sur ce programme.
- De lui demander de vous autoriser à suivre ce programme et à bénéficier du soutien individuel à la formation.
- De plus, l'ITA, en collaboration avec Horticompetences, peut vous remettre une lettre d'appui pour vos démarches avec le CLE.

Nous vous suggérons de faire les démarches auprès du CLE de votre région le plus tôt possible afin d'éviter de payer les frais d'administration de 10% en cas d'annulation.

Politique de remboursement

- Remboursement complet si l'élève annule avant la date limite d'inscription prévue (selon le niveau) ou annulation par l'Institut ou en cas d'échec du niveau précédent.
- Frais d'administration de 10% du montant des droits d'inscription par niveau si annulation entre la date limite d'inscription et le début du niveau.
- Aucun remboursement après le début des cours du niveau inscrit.

Départ ou annulation du cours

Chaque niveau démarre sous toute réserve d'un nombre minimal d'inscriptions atteint. L'Institut se réserve le droit d'annuler le cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Les cours démarrent environ un mois après la date limite d'admission pour le niveau 1 et 3, et environ 3 jours après la date limite d'admission pour le niveau 2. La date exacte vous sera communiquée lors de la confirmation que le niveau démarre.

Aide financière

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dans le cadre du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP). Cette aide est réservée aux étudiants canadiens.

De plus, les participants peuvent être éligibles au Programme d'aide financière aux études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Un avantage pour votre employeur

Tous les programmes de formation continue de l'ITA répondent aux exigences de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. Leurs coûts peuvent donc faire partie du 1 % de la masse salariale que les entreprises sont tenues d'investir dans la formation.

N'oubliez pas de le mentionner à votre employeur !



Note : Les renseignements figurant dans cette offre de cours sont indiqués sous réserve de modifications

Fiche d'inscription



Procédures d'inscription

ITA, campus de Saint-Hyacinthe

Inscription par la poste ou télécopieur :

compléter et envoyer la fiche d'inscription à l'endos en choisissant le mode de paiement.

Inscription par téléphone (poste 6221) :

paiement par carte de crédit (Visa ou MasterCard).

L'ITA, campus de Saint-Hyacinthe et campus de La Pocatière, offre des cours de formation régulière et continue dans les secteurs horticole, golf, alimentaire, agricole et chevalin. N'hésitez pas à nous contacter pour demander davantage de renseignements!

ITA, campus de Saint-Hyacinthe

Direction de la formation continue
ITA, campus de Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte, C.P. 70
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450 778-6504
Sans frais : | 888 353-8482
Information : poste 6201 Inscription : poste 6221
Télécopieur : 450 778-4967
Courriel : formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca

ITA, campus de La Pocatière

Direction de la formation continue
ITA, campus de La Pocatière
401, rue Poiré
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : 418 856-1110, poste 1252
Sans frais : | 800 383-6272, poste 1
Télécopieur : 418 856-1719
Courriel : cfpitalp@mapaq.gouv.qc.ca

Pour renseignements supplémentaires :

Campus de Saint-Hyacinthe
Direction de la formation continue
et des services aux entreprises

Téléphone : 450 778-6504, poste 6201

Sans frais : 1 888 353-8482

Télécopieur : 450 778-4967

Courriel : formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca

www.ita.qc.ca

